

Au Président et
aux membres de
la Courte des Marchés.

Le humble requête de
J. O. & M. Courassa
Exposé humblement:

Qu'ils sont bouchers, et
qu'ils dans l'exercice et pour les
fins de leur commerce, ils
occupent un étal dans le
Marché Bonsecours, appartenant
à la Cité de Montréal;

Qu'ils occupent le dit
étal depuis au delà de 27
ans, payant à la dite Cité,
un loyer annuel de \$400;

Que pendant ce long es-
pace de temps, la dite Cité
de Montréal n'a fait aucune
réparation au dit étal;

Que dans le cours des der-
niers derniers, les requérants
ont fait faire des réparations
considérables au dit étal et
dont le coût total excède

\$400-

7
\$400.;

Que parmi les répara-
tions en travail de né-
cessaires, d'urgentes mêmes,
notamment celles faites au
plancher, aux conduits et
au plafond;

Que ces réparations ont
augmenté considérablement la
valeur du dit état; et que
les dites réparations et aug-
mentations sont devenues la
propriété de la dite Cité de
Montréal;

x Craint } Que dans les circonstances
x Certaine } les Requirants, qui se me-
seraient qu'un acte de Jus-
tice de la part de la dite Cité
de Montréal, d'accorder à ces
derniers, une somme pour
les indemnités du coût des
dites réparations.

Que les requirants ne
craignent pas réclamer une somme
exagérée, en réclamant le
coût des lois en place dans la
exécution des dites réparations
et améliorations;

Que le dit lois a coûté la
somme de \$91.73, comme il
appert.

3
appert à l'opie des comptes
des années;

C'est pourquoi vos requie-
rants vous prient de vouloir
bien prendre la présente
requête en considération et
de recommander au Conseil de
ville de la dite Cité de Mont-
réal d'accorder aux requérants
la dite somme de \$91.23
à titre d'indemnité pour les
préparations et additions qu'ils
ont faites au dit état,

Et vos requérants ne cessent
de prier

Montréal 4 Juin 1884.

Requies

de

M. J. B. M.

Par

—

I Will give \$55.00

Cash and the
same Rent as well
3.20
a Week.

H. Sybold

15th June 84

No 19 William St
Montreal 18th June 1884
Ald Beauchamp

Chairman of the Market Comm.

Dear Sir

In Tendering for the stall lately occupied by my brother Joseph Price, I do it so in & for the name of John Price my Nephew & should your Committee grant my request I will promise as soon as transferred to pay all back arrears now due & the Corporation in cash (if they are not over & above what I am informed of them) I do so for two reasons, first this stall has been in the Family for about 18 years & you have always been well paid up to the present & secondly it is to help my Nephew who is trying to support his Widdowed Mother, Hoping that your Committee will take those two reasons into your favourable consideration

Remain yours Truly

John Price

Montréal le juin 17/84

M^r L. L. Beauchamp

Je vois que
le banc n^o 13 marcher
M^r Laurent est à l'aveu
ce banc est en très mauvaise
ordre il faudra beaucoup de
dépense pour le réparer
vous recevrez ^{dollars} trente vingt cents
par semaine

Je donnerai quatre dollars
par semaine pour ce banc

Votre
G. B. Ritchot

Montreal June 11th 1894
Grand Committee of the City Council
Siretnew I would respectfully
beg that permission be granted
to me to keep my Cook Shop
open in the evenings later
than the usual closing hour
during the week of the
St Jean Baptiste festivities -
after which it is understood
that I shall close at the
usual hour - This boon would
be of great advantage to me
and would not interfere in
any way with the closing of
the market or be any disadvantage
to any one connected therewith
I humbly praying that my request be
granted I remain your Humble Servant
A. Lawrence Market St. Phil.ault

St. Lawrence Market Statement

28th June 1884

Names	No of Stalls	Rent since 1 st May 1884	Collection	Bal due	Remarks
J. Petelle	1 N B	39 60	30 80	8 80	
J. Guerin	2	16 20	16 20		
B. Bourdon	3 N H	32 40	32 40		
P. Rondeau	5	28 80	28 60	3 20	
J. Dagenais	4 N 8	32 40	14 40	18 00	Given to City Attorney
J. Sibold	6	28 80	28 80		
J. Blouffe	9 N 6	39 60	30 80	8 80	
J. Shickelle	10 N D	39 60		39 60	Given to City Attorney
E. Fisher	11	16 20	16 20		
J. Kellar	12	16 20	14 40	1 80	
J. Prices	13				
J. Labrille	14 N 15	45 00	25 00	20 00	
L. Ray	16	16 20	16 20		
J. Samalice	17	16 20	16 20		
J. Martelle	18	16 20	16 20		
J. Leroux	E	23 40	23 40		
J. Guillemet & Lavallée	19 N 20	42 00	42 00		
J. Samalice	20	16 20	16 20		
J. Libercant	21 N 22	32 40	32 40		
E. Grant	23	28 80	28 80		
J. Harper	24 N 25	45 00	45 00		
J. Labrille	26	16 20	14 40	1 80	
J. Crowley	27	16 20	12 60	3 60	
J. Montelle	28	23 40	20 80	2 60	
J. Lafleur	28 N 30	39 60	32 00	7 60	
J. Gagnon	30 N 31	45 00	45 00		
J. Denis	32 N 33	45 00	45 00		
J. Deslauriers	34 N 35	32 40	32 40		
J. Brown	29	16 20	9 00	7 20	
M. Beauchamp	36 N 0	39 60	8 80	30 80	Given to City Attorney
		\$ 844 80	\$ 681 00	\$ 163 80	
		681 00			
		\$ 163 80		163 80	

A. Larin
C. St. L. M. C.

Statement

W. J. Leonard
M. J. Lawrence, Montreal

To the City of Montreal

The Market Committee

Respectfully Report,

That the clerk of the St. Ann's Market, Mr. A. O. Weaver having tendered his resignation as clerk of said market, Your Committee, after giving the matter their careful attention, accepted Mr. Weaver's resignation, and with the view of providing at once to fill the vacancy thus created, they recommend that Mr. B. S. Howell, Assistant clerk of the said Market, who since his appointment, has fulfilled his duties to their entire satisfaction and of the public frequenting said market, be appointed clerk of the St. Ann's Market at a salary of eight hundred (\$800.) dollars per annum
The whole, nevertheless, respectfully submitted

L. B. Beauchamp

Amme

J. R. Hollanely
Chief Clerk

Committee Room
City Hall
Montreal 10 July 1884

REPORT

FROM THE

Sanitary Committee.

To appear at

S. S. Howell

Chairman's

Report.

Presented 14 July 1894

W. H. Mearns

Adopted 18

Au Président et aux membres du
Comité des marchés de la Corporation de
Montréal

Je requérant par son humble
~~requête~~ expose respectueusement

Que la place de Second Clerc
au Marché Biquet est devenue vacante
par l'absence de celui qui en remplissait
les fonctions, survenu au commencement
de l'année

Que votre humble requérant
occupé la position de Second Clerc depuis
l'espace de neuf mois tant qu'au marché
à foire qu'au marché Biquet

Qu'il a toujours rempli son
devoir à la satisfaction des deux Clercs
que jamais aucune plainte n'a été faite contre
lui et que de plus il a obtenu des certificats
deux constatant qu'ils sont très satisfait
de la manière dont le requérant s'est
acquitté de ses devoirs de Second Clerc

Je suis avec respect votre très
humble Serviteur

Prothège Michas

Montreal July 9th 1884

This is to certify that M^r Metras
has been acting as assistant clerk of Hay-
Market for about four months and I found
him a steady and painstaking man and fully
capable to fill the situation

Morgan J. Cornell
Clerk Hay-Market

Montreal July 29/84

To the Chairman "Markets Committee"
City of Montreal

Sir - The Sanitary Police being at present, actively engaged, in finding out and having removed all plague spots and filthy matters, which are in any manner offensive, or likely to endanger the public health. By way to report to your Committee the necessity of an over taking means to improve the Sanitary condition of the vieux Cattle Market - On the 29th of July in making a regular inspection of this market they found that under the flooring (in that part of the market set apart for horned cattle) a mass of stagnant water and impure matter, in some places over 18 inches in depth, and from which arises a fearful stench.

As to the outside of the market they wish to report that they found the yard in a very bad condition, in fact a regular sea of mud and manure, which at times after rain runs out into Craig Street -

Outside of the gate, (next to neighbour) is in a similar condition.

They further report that a shaft leading to the drains requires cleaning out.

And in conclusion would draw your attention to the fact that there is only

one small privy in the yard which is altogether inadequate to the wants of the place —

As a means of remedying the foregoing they recommended the immediate cleaning out of the water and urine matter under the flooring, and the using of disinfectants in the same place —

And as to the yard they would recommend the paving of it or the filling of it up with some hard material — as it certainly cannot remain in its present condition. —

Outside of the entrance should also be attended to as it presents a very bad appearance to passers-by —

The drainage might also be extended with benefit to the market —

Hoping gentlemen that the united wisdom of your Committee, will see the necessity of taking immediate steps to have the market put in a good sanitary condition,

We remain

Yours respectfully
The Sanitary Police
P. J.

Cher Monsieur

Montréal le 10^{me} Juillet 1884

Comme nous m'avez recommandé d'avertir les locataires d'Étoux de Bouches de faire en sorte que l'eau provenant de leurs glaciers ne se répandis pas sur la superficie dans la cave du Marché St-Laurent et St-Maurice je les ai tous avertis par écrit et je dois vous dire que le changement opéré vaut à peine le trouble de vous en informer il y a quelques Beams qui ne souffrent plus par l'eau mais il s'en trouve encore quelques uns dans le même état que par le passé, et nombre de soliveaux qui sont continuellement mouillés aussi bien que presque tout le dessous du plancher du Marché c'est à dire la partie sous laquelle leurs glaciers reposent, j'y trouve aussi quantité de viandes pourries qui causent une odeur insupportable que je fais enlever par mon homme lorsque je ne puis trouver les personnes qui en sont l'auteur et qui se souve de la cave sans payer un seul sous moins deux qui paient vingt cinq cents par semaine et qui se plaignent beaucoup du mauvais état de la cave.

Votre dévoué
Clere Marché St-Laurent

Montréal le 2 Juillet 1884

Messieurs _____

Je certifie que M^r.
Rodolphe Boitras est toujours
acquitté de ses devoirs durant le
temps qui a été employé pour moi
il est conduit d'une manière
irréprochable

Antoine Rabert
Clere du Marché
à Viger

Montréal 27 Mars 1885.

À M^{rs} Le Président & aux
Membres du Comité des "Marchés" de la
Cité de Montréal,

Messieurs,

Et nous empêchés
sous l'honneur de demander respectueuse-
ment à votre Comité de vouloir bien nous
permettre louer l'étal N^o 6, du marché
Bourse cours, avec la cave y attenante.

Nous offrons pour le loyer, une somme
de dix piastres par mois qui est le loyer
actuel du dit étal, & comme nous soussignés
occupons actuellement cet étal, nous osons
espérer que votre Comité prendra notre
demande en favorable considération, &
nous accordera préférence sur toute autre
demande.

Rougele & Cie

Pardevant M^r Jules Mainville, Notaire
Public dans & pour la Province de Quebec
residant a Montreal, District de Montreal
Sousigne.

Ont Comparu,

M^r Joseph Bourgela, Commerçant de
la Cite de Montreal, d'une part

Et M^r Charles Champagne, Commer-
çant de la Cite de Montreal, d'autre part

Lesquel. voulant exercer ensemble le
Commerce de provisions dans le mar-
ché Bonsecours en la Cite de Mon-
treal en Societe ont réglé ainsi
qu'il suit les clauses de leur Societe

1^o Il y aura societe entre les dits
Joseph Bourgela & Charles Champagne
Commerçants de provisions
dans le marché Bonsecours en la Cite
de Montreal dans la Cave ayant
numero six dans le dit Marché
Bonsecours où sera le siege de la
Societe

Elle sera en nom collectif a
l'égard du dit Joseph Bourgela & en Com-
manditaire, orandite seulement a
l'égard du dit Charles Champagne,
sous la raison de "Bourgela & C^{ie}"
2^o Sa durée est fixée a dix ans a Com-
pter de ce jour.

3^o Le dit Joseph Bourgela apporte a la
présente Societe son travail habileté &
industrie.

Et le dit Charles Champagne
fournit comme Commanditaire,
une somme d'une piastre plus
l'usage de la dite Cave portant
numero six dans le marché
Bonsecours

Bonsuccours en la Cité de Montréal,
Qu'il loue de la Cité de Montréal.

4^e La mise du dit M^r Champagne ne
produira aucun intérêt.

5^e Le dit Joseph Rougela aura seul
la gestion & la signature sociale il
se pourra faire usage de cette si-
gnature que pour les affaires de
la dite Société. Les opérations de la
dite Société seront constatées par
des registres tenus dans les formes
legales; M^r Champagne pourra
repandre communication de ces
registres & de tous documents tant
les fois que bon lui semblera.

6^e Il sera fait tous les ans un inven-
taire de l'actif & du passif de la dite
Société, sous signatures privées des
dits associés dans les livres de la
Société; & les bénéfices résultant de
l'inventaire appartiendront pour
un huitième au dit M^r Champagne
& pour sept huitième au dit M^r
Joseph Rougela, sans que, dans aucun
cas, le dit Charles Champagne soit être
engagé au delà de sa mise de fonds.

8^e Les charges de la Société sont entre au-
tres choses le loyer payable à la Cité
de Montréal, pour l'usage de la dite
Cave.

9^e Le dit Joseph Rougela pourra deman-
der la dissolution de la présente Société
en aucun temps, en donnant quinze
jours d'avis.

10^e Toutes difficultés au sujet de
la présente Société seront réglées par
arbitrage, sans pouvoir en appeler
appelés

en appeler.
Fait & passé en la Cité
de Montréal de l'étude Thibault Mainville
Notaire l'an ouel huit cent quatre
vingt quatre le trente un juillet après
midi sous le numero huit mille
quatre cent quatre vingt dix neuf.
Les parties ont signé avec le notaire
présenté des un des autres lectures
faites.

(Signé) Joseph Bourfela
" Chs. Champagne
" P. Mainville N. P.
vrai copie de la minute des
présentes demeure en l'étude du
Donsigne au 220 rue St. Paul.

Mainville
N. P.

21e 8299,

de 31e Louis 1852

Société

entre pr:

Georges Bouchard

1852

Charles Champagne

2e 8299,

P. Mainville. A.P.

M M Le Président
Et les membres du Comité des Marchés

Messieurs

Nous soussignés vous deman-
dons de bien vouloir nous allouer la
somme de vingt cinq Dollars (\$25.00)
comme indemnité pour l'occupation
de notre magasin pendant sept se-
maines par Mr Labelle votre entrepre-
neur,

Veillez bien nous permettre
de vous donner les explications sui-
vantes à l'appui de notre requête.

Lorsque Mr Labelle est venu
commencer les réparations au Marché
Bonsecour. Il est venu nous demander
la permission de placer son établi dans
un coin de notre magasin ce que
nous lui avons accordé vu que cela
ne nous empêchait pas de faire notre
commerce quelques jours après Mons.
Labelle après avoir pris quelques pieds
après tout le magasin parce qu'il en
avait absolument besoin pour em-
magasiner tous ses matériaux néces-
saires aux réparations du dit Marché.

Nous avons protesté contre cela
et quelques semaines après le représen-
tant de Mr Labelle nous promit le
montant plus haut cité disant que
c'était juste et raisonnable, de plus
Monsieur F E Beauchamp votre digne
Président qui a eu connaissance
de ces embarras ne pu empêcher
de dire que cela valait certaine-
ment un dédommagement.

Toutes ces réparations et ces embarras
ont été au bénéfice de la Corporation
et tous ces ouvrages étant finis on est
venu enlever tout ce qui avait été placé
dans notre magasin, ne nous laissant
pour nous dédommager que ce que nous
vous demandons présentement.

Espérant que notre requête sera
prise en due considération, et que
justice sera accordée.

Nous demeurons
Vos Obéissants Serviteurs

B. Pepin
J. B. Peltier

Reçu de la Corp.
de J. B. Peltier pour
une indemnité de \$10.00

J. B. Peltier
1834

Appel

Montreal July 28/84

To the Chairman Market Committee
of the City of Montreal —

Dear Sir — The Sanitary Police
having had numerous complaints
from traders, and others, having bus-
iness in and around Bonsecours
Market, and having visited the market
several times ~~to~~ to investigate said
complaints, now wish to report to
your Committee that a very great
nuisance exists, and that there is
danger to the ^{health of} traders and others
who daily frequent the market,
through the stagnant water that
lies around the market both
on St Paul and Commissioners
Streets — and they report the ne-
cessity of at once constructing a
proper water course to carry away
the waste water of the market —
the stench from which was intolerable
on the occasion of their last visit
Saturday July 26th.

They also report the necessity of
having the fish market at the same
place more frequently cleaned out
than twice a week, as at present.

Hoping your Committee will give this
your earnest consideration — We remain
Yours respectfully — The Sanitary Police

Au Comité des Marchés

Les soussignés, locataires
d'étaux au Marché St. Laurent ont l'honneur
d'attirer l'attention de votre Comité sur certai-
nes irrégularités qui s'y commettent.

Les soussignés sont en état de prouver que
certains bouchers locataires de deux étaux
vendent du lard, du Boeuf sans que leurs étaux
soient séparés, le tout en contrevention du
Règlement et au détriment de leurs confrères.

Les soussignés exposent respectueusement
à votre honorable Comité qu'ils ont toujours
compris que l'intention était de diviser
absolument le Commerce de lard de celui
des Viandes fraîches et ils demandent que
ceux qui louent deux étaux et qui font
ce double Commerce, soient tenus de les
tenir divisés et absolument séparés par une
cloison.

Les soussignés soumettent que le
Système actuel leur est homologable.

dommageable et ils prient votre Comité de vouloir
bien faire cesser l'abus dont ils se plaignent
et vous ferez justice.

Montréal Juillet 1884

Signés

Theophile Grenier

Félix Libercant

Alexandre Martel

J. P. Rouneau

P. Petit

Ferdinand Leroux

Jas. Harper

Émile Goffeur

J. G. Goffeur

L. Roy

L. F. F. F.

J. S. S. S.

John Price

Stéphane Martel

Henry Shippel

W. Beauchamp

Pétition des habitants
du Marché St. Laurent
de l'Épicerie ~~du~~ il y a
journaux & certaines boutiques
de prendre des cartes
et du sang dans le
même état.

17

SICR

V-X

St. Lawrence Market monthly Statement

up to 28th July 1884

No	Names	No Stalls	Weeks since May 1884	Rent per Week	Amount	Received	Bal due	Remarks
A	Petelle	3	13	260	\$ 33 80	\$ 28 60	5 20	
A	Petelle	1	"	180	23 40	19 80	3 60	
B	Renier	2	"	"	23 40	23 40		
B	Bourdon	3	"	"	23 40	23 40		
B	Bourdon	4	"	"	23 40	23 40		
B	Rondeau	5	"	320	41 60	38 40	3 20	
B	Seybold	6	"	"	41 60	41 60		
B	Diagenais	7	"	180	23 40	10 80	12 60	
B	Diagenais	8	"	"	23 40	10 80	12 60	
B	Blouffe	9	"	"	23 40	18 00	5 40	
B	Blouffe	10	"	2 60	33 80	26 00	7 80	
B	Chippelle	11	"	"	23 80	20 80	3 00	
B	Chippelle	12	"	180	23 40	14 40	9 00	
B	Graser	13	"	"	23 40	23 40		
B	Kellar	14	"	320	41 60	41 60		
B	Loize	15	"	"	41 60	28 80	12 80	
B	Luttrille	16	"	180	23 40	16 20	7 20	
B	Loize	17	"	"	23 40	23 40		
B	Loize	18	"	"	23 40	23 40		
B	Loize	19	"	260	33 80	33 80		
B	Loize	20	2	"	5 20		5 20	
B	Loize	21	"	180	3 60		3 60	
B	Loize	22	11	2 40	26 40	26 40		
B	Loize	23	"	3 60	39 60	39 60		
B	Loize	24	13	180	23 40	23 40		
B	Loize	25	"	"	23 40	23 40		
B	Loize	26	"	"	23 40	23 40		
B	Loize	27	"	320	41 60	41 60		
B	Loize	28	"	"	41 60	41 60		
B	Loize	29	"	180	23 40	23 40		
B	Loize	30	"	"	23 40	21 60	1 80	
B	Loize	31	"	"	23 40	19 80	3 60	
B	Loize	32	"	2 60	33 80	31 20	2 60	
B	Loize	33	"	"	33 80	23 40	10 40	
B	Loize	34	"	180	23 40	16 20	7 20	
B	Loize	35	"	"	23 40	23 40		
B	Loize	36	"	"	23 40	21 60	1 80	
B	Loize	37	"	260	33 80	31 20	2 60	
					\$ 1246 00	\$ 1137 60		
					\$ 138 40	\$ 138 40		

1883
 Jan 20 due by Emile Renier who has left the Market \$ 46.44
 1884
 May 1 due by Joseph Lamallice tenant of St. Lawrence Market \$ 4.20
 July 28 present Statement \$ 38.40
 Total \$ 222.34

Montreal 30th July 1884

J. Parin
 St. Lawrence Market

Statement
of
M. Lawrence Parker

1st August
1854

Montreal juillet 25/84

Monsieur E. B. Gervais

Beauchamp

Monsieur

Par suite de
maladie cette lettre je
me suis absenté de cinq
semaines du logement de mon
Eternel C^{te} J. J. B au Marché
St. Laurent, j'ai voulu faire
des arrangements avec M. Gervais
Monsieur de l'Hotel du Marché
lui offrant de lui payer deux
semaines par chaque semaine jouant
un montant de \$ 7.20 il a accepté
mon offre et a placé mon compte
dans ses mains sans les mains
de l'Hotel de la Corporation

Monsieur je ne saurois pas
être long si vous voulez sçavoir
m'écouter je suis malade
d'un rhumatisme enflamatoire
depuis le 14 Mars dans l'im-
possibilité de conclure mes
affaires, être obligé de laisser
mon commerce dans les mains
des étrangers ils m'ont fait
perdre beaucoup d'argent
tout mes papiers m'ont
été laissés je ne fais plus rien
dans mon commerce, je ne
peux même pas transcrire
encore, Dieu sait quand je
le pourrai je suis pourvu
par la corporation pour le
loyer de mes états formant
un montant de \$ 18.00, qui
a été frappé d'une enflamma-
tion de la vessie vers le 15 Mars
je ne puis sortir c'est la

raison pour lequel je
viens à vous comme étant
le président du Comité
des Marchés pour obtenir
des délais, j'ose espérer Monsieur
que vous aurez pitié d'un
pauvre Malade qui ne peut
rien gagner et qui ne peut
travailler qui ne peut même
pas sortir pour pourvoir vous
supplique mes plaintes verba-
lement, et que vous m'obligerez
en arrêtant la saisie qui doit
me mettre dans la dernière
position, Monsieur après
les Malheurs qui me frappent
j'ose espérer que vous m'en
serez indulgent et que vous
soulageriez celui qui attend
votre bienveillance pour soulager
l'indigent Joseph Gagnon
N° 7 & 8 Marché St Louis

Montreal July 18th 1887

To the Chairman and Gentlemen
of Market Committee

Gentlemen

I hereby apply for
the rental of No 5 St Louis
markets for the sale of meat
and I hope that you will
take this in early consideration

Yours obedient
servant
Alfred Dues.

Application from
Alfred Mues for
Stall No. 51
St. Ann's Market

7 4 6 7 10 7

Montreal, July 18th 1884

To the Chairman and Gentlemen
of Market Committee

Gentlemen

I hereby apply
for the rental of No. 3 St.
Louis Market for the sale of
meats, and hope that you
will take this in early consid-
eration

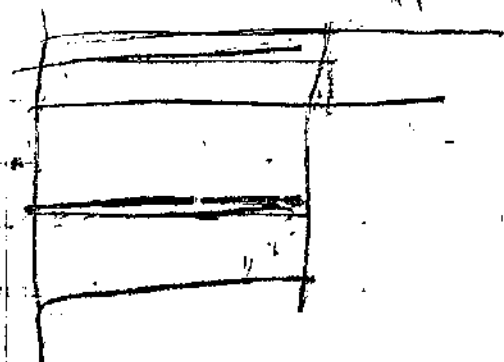
Yours obediently

servant

Geo. H. Emery

Application from
Geo. Demer for
No. 3 stall
St. Ann's Market

18th July
1884



Montreal Aug 9/84

To The Chairman and
Members of the Market Com-
mittee

Gentlemen

The undersigned
begs respectfully to return you
for permission to sell poultry
on the stall now occupied by
Mr J. G. Lawrence Market

owing to the laxity of the
dealers as present occupying
poultry stands, the public
are but poorly attended to
and a stand properly and
arranged in which I intend to carry
it on, is a much felt necessity

Trusting Gentlemen you will
give this your kind consider-
ation

I have the honor to be
Gentlemen

Yours most obedt servant
J. H. Rowley

Montreal May 21/84

We the undersigned butchers
of St Lawrence Market
have no objections to Mr
Crowley opening a poultry
stand in this Market and fur-
ther think it would be a
benefit

James Harper
L. Saybold
Henry Schippel
Jas. Vagenais (Jr)
John Price
Louis Roy

Jr. H. H. Rowley
Apprentice to
James Hall

Montreal 2^{me} Aout 1884
M^r Le Président Messieurs Les Echevins
du Comité des Marchés

Messieurs

Depuis le mois de Mai dernier que
j'ai pris possession des étaux N^o 19 et F dans le marché
St Laurent, devenu vacants par la fuite du locataire, d'alors
laissant une petite balance de compte de trente huit dollars et
moi étranger au marché plus haut mentionné, ne connaissant
pas la valeur des Etaux j'ai donné une soumission extraordinaire
qui était de \$300⁰⁰ Cash que j'ai payé et de plus, me suis engagé
pour une augmentation de trois cent vingt dollars outre la rente
ordinaire payable à un Dollar & soixante centiers par semaine, en
augmentation de mon loyer, pour le terme mon expiré des Baux
qui finira en 1888

Messieurs à venir aujourd'hui j'ai toujours
payé la dite augmentation pensant pouvoir résister, mais voyant
l'impossibilité de continuer un loyer aussi élevé j'en appelle à
votre franchise et vous demande la faveur de bien vouloir me
dispenser de la dite augmentation qui certainement me forcera
d'abandonner le Marché et perdrai tout ce que j'ai donné,

Honorable Messieurs,

Je vois que votre intelligent Comité a bien voulu accorder à
M^r Prie l'Étal. n^o 13 qui est supérieur aux miens ou la différence
du loyer pour la somme de cinquante cinq dollars sans
augmentation de loyer, chose dont je ne suis pas jaloux au
contraire j'approuve l'action libérale de votre sage Comité
et j'espère que vous considerez raisonnable les \$300⁰⁰ et ce que
j'ai payé depuis que j'ai commencé & que vous voudrez bien me dispenser
à l'avenir de la dite augmentation dans le loyer et me mettre
sur un même pied d'égalité que les autres états qui sont de
la même valeur que les miens c'est à dire au même prix que
payant mon prédécesseur

Et vous obligez votre obéissant serviteur

Arthur Gaultier

Gillespie

Monsieur le President
et Les membres du comite des marcher

Messieurs

Je soussigné vous demande
humblement de bien vouloir m'accorder
Les mêmes privilege qui ont les autres locataires
de Stores au marcher Bonsecour

C'est a dire de m'accorder pour etaler
Mes fruits la même largeur au dehors
de mon store que je possede en dedans

Dans le moment actuel on veut louer
comme stand une partie en dehors de
Mon store laquelle portion m'appartient
de droit comme locataire de store

et cette injustice est faite pendant
quelque mois de l'année (le meilleur temps
du commerce de fruits) a raison de 25^{cents}
par jours; s'il n'y a que cette difference
Pour regler la difficulté je preferais payer
pendant 6 mois 25 cents par jours de surplus
de mon loyer actuel;

Mais il me semble qu'on ne doit pas
s'arreter a la consideration de quelque
deniers lorsqu'il sagit de rendre justice
a un locataire bientôt 12 ans
sans jamais aucune arriere.

Mont 7. 1884

Je suis Messieurs
votre tres respectueux serviteur

Charles Pichner
Etal n° 18 marcher Bonsecour

Département en Loi
de la Cité de Montréal.



24 Septembre 1884

Au Président et aux Membres
du Comité des Marchés.

Messieurs,

Conformément à une résolution de votre Comité, en date du trois septembre courant, me demandant de préparer un amendement au règlement des Marchés permettant aux bouchers de vendre toute espèce de viande dans leur étal respectif, sans préjudice cependant aux droits qu'ils peuvent avoir actuellement en vertu de leur bail, j'ai examiné attentivement le dit règlement, ainsi que les baux qui sont maintenant en force dans les différents marchés de cette ville, entre autres pour les étaux du Marché St Laurent, et j'ai l'honneur de vous faire maintenant rapport que le règlement No 131, concernant les marchés, interdit aux bouchers locataires d'étaux dans les marchés aux viandes de vendre ou d'exposer en vente dans leurs étaux aucun autre article que de la viande, sans spécifier quelle espèce de viande: tandis que les baux mentionnent et spécifient quels sont les articles que le locataire peut vendre ou exposer en vente dans

l'étal

l'étal loué et il est tenu de ne pas en vendre d'autres.

Je soumetts respectueusement que, par le règlement No 131, les bouchers locataires d'étaux peuvent vendre ou exposer en vente toute espèce de viande dans les marchés destinés à cet effet, sauf la restriction contenue dans leur bail respectif pour l'étal ou les étaux qu'ils ont loués, et qu'on ne pourrait adopter l'amendement en question, sans préjudicier aux droits acquis et sans violer les baux qui sont en force actuellement.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Pierre Roy
Avocat de la Cité.

Journal de M^r Lévesque
concernant les ventes
des marchandises dans
les marchés publics
211 Septembre
1857

Montant des Beaux au Marche d

	Montant de l'anne	
5 Cheaux Louer a	150.00	
1 " " "	125.00	
5 " " "	80.00	
	1275.00	
1 " " " 200 par semaine		28 Semaines
1 " " " 300 " " "		32 " "

Collections des Bouchers

6 Cabanes Louer	200.00
1 " " "	39.00
	239.00

Collections

¹⁵/₄ Jacques

Montant pour 8 mois

850.00

56.00

96.00

1002.00

995.25

6.75

159.32

155.85

3.47

Statenoyt
St. James Street
1st Sept^r
1887

To the Chairman and Members
Composing the Markets Committee

Gentlemen,

In obedience to your order requiring clerks of Markets to report to your Committee, the arrears that accrue in the several Markets of the City,

I beg leave respectfully to report, that on Bonsecours Market, no arrears have accrued since the first of January last, the commencement of the current year; with the exception however, of the lower part of the Market building, where the very poorest class of weekly tenants are located, chiefly old women; an amount of \$14.85, has accrued since the first of May last, and may diminish in a couple or three weeks, as it is susceptible to change weekly.

Respectfully submitted for your consideration

By your obedient Servant

John Perrigo,
C. B. Ck.

Montreal 3rd September

1884

Montreal 3. Septembre 1884

Au President du Comite des Marches

Vous me demandez un etat
des arivages il y a rien de due au
Marche Papineau

Je suis votre serviteur

L. Daumesnil
C. P. M.

St. Lawrence Market Statement of Arrears

Names	No of Stalls	No of months	Amount due Since 1 st May 1884	Names	Dates	Old Arrears
A. Petelle	170B	2	\$ 8 80	E. Jorpanier	1879	360
P. Rondeau	5	1	3 20	J. Denis	"	500
J. Lagunais	478	7	26 20	H. Hamall	1880	5940
H. Shippele	1082	1	4 40	H. Roy Jr	"	38 40
J. Plouffe	976	3	13 20	B. Heilbrunn	1882	1800
J. Lathuille	14715	4	20 00	H. Lizina	"	17564
J. Cousineau	1977	2	8 80	Emile. Langue	"	7677
J. Lathuille	26	1	1 80	J. Cousineau	1883	2945
J. Crowley	27	1	1 80	Roy & Samalice	"	720
J. Lafleur	2874	3	11 60			
W. Brown	29	6	10 80			
W. Beauchamp	2670	1	4 40			
D. Martelle	3	1	2 60			
			\$ 117 60			\$ 41346 117 60
Total Arrears						\$ 531 06

Montreal 15th Sept 1884

Alphonse Larin
Clerk St. Lawrence Market
Archives de la Ville de Montreal

St Lawrence Market
Statement
of Sales
\$531⁰⁶
1st Sept 1884

Montreal 23^{me} Sept. 1884

M^r Le Président et Messrs Les Chevins
du Comité des Marchés

Messieurs

Nous soussignés Locataire du
Marché St Laurent appelons votre
attention à l'égard d'une certaine femme
Crowly du dit Marché qui fait d'immenses
à notre commerce par le fait qu'elle se conduit
d'une manière tout à fait déordonnée par
ses hautes cris ses juréments et ces —
imprécations sans nombre, contre beaucoup
de personnes qui font affaire au dit
Marché :

et principalement contre nous, ce qui
a pour effet de dégoûter les pratiqués
et nous empêche de jouir de la tran-
quillité dans nos affaires, elle a aussi un
étal dans le Marché qui est destiné pour
la viande lorsqu'elle y emmagasine —
quantité de légumes et de fruits et dans
un ordre qui vraiment ne fait pas honneur
au dit Marché

Messieurs nous espérons que vous ferez justice
à notre demande et nous rendrez par là
un grand service

Nous demeurons vos serviteurs

Signatures

Témoin pour les personnes
qui ne savent pas signer

Charles Bolduc
Theophile Grenier
Désiré Martel
Gleuc Lafleur
Ab. Martel
Joseph Latreille 4
Joseph Gagnon + 4
J. Thomas
L. Bray
J. Lamalica
Berd. Leroux x
Ant. Lévesque
Kerwin Pétit
J. Lebercent
Brown
C. Savallie
C. Charbonneau
Micael Ethier
M. Valentine

Montréal, Quartier Hochelaga, 13 Oct 1884

A Monsieur le Président & Messieurs
les échevins de la cité de Montréal, formant
le Comité des marchés de la cité,

Messieurs,

Nous les soussignés, Maîtres
Poussier, Cocteau & Bouché & Étienne, dans
le marché Hochelaga, avons l'honneur de
vous représenter.

Que en la saison des froids,
il est très urgent & même indispensable,
d'avoir des torches pour remplacer les lanternes
pleines, dans les parties du dit marché, pour
éclairer les étangs, sans quoi il faudrait,
à l'annière du feu, même en l'hiver, pour
pour pouvoir y couper la viande & avoir
les pratiques.

Il il faudrait de plus avoir
une cheminée sur le quai de la bâtisse
pour y ajuster des tuyaux pour réchauffer
le marché & le rendre habitable.

Pourquoi vos pétitionnaires
prient votre Comité de vouloir bien faire
faire ces petites améliorations, et votre
Comité rende justice.

Nous vous l'honneur d'être

Messieurs

vos ob. servs

Wah. Gouette

Alf. Asson fils & père

C. B. Brucillette

C. G. Gouette

J. G. Patenaude

François Picard

1/3
I

Richardson

Montreal 6 Octobre 1884

Requête pour être présentée au Comité des Marchés

Vous Bourgeois du Marché Bonsecours Sollicitons que le Comité fasse poser un tuyau dans le Marché pour que chaque Etal puisse connecter le tuyau de son Etal à celui que le Comité aura fait poser ce qui nous donnera la charge d'envoyer chacun un Poël par Etal qui sera d'un grand bienfait pour l'hiver

Et nous seront très reconnaissant

A. B. Bourassa
J. E. Contant
J. Contant
N. Contant
Jos. Girard
E. Derave
Olivier Derome
Nap. Forest
P. Chartre
L. D. Deschamps
J. Dubois
J. Courteau
L. C. Perome
Emus Dausay
G. Granger
Cleophas Lalaise
Joseph Prochette
J. Beaudreault
J. Demers
Charles Girard
M. Michel Lafaye
M. Raphael Forest

Maxime Perrault
E. Deschamps
Louis Dupras
J. A. Corbeil
J. Rena
J. Peron
H. Morgan
Ch. Beauvais

Montréal
1850

Hotel de Ville

Hochelaga 13 Oct 1883

M. M. Poitras & Roy
Architectes

Montreal.

Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité des chemins a décidé de vous donner la surveillance de la construction du Marché d'Hochelaga, aux conditions mentionnées dans votre lettre du 7 Mai 1883.

(Copie) (Signé) Votre ob^{te} serv^t
J. M. G. Côté
sec. Trés.

Montreal 22^d Oct 1855

To the President & Members
of the Market Committee

Gentlemen

Having written to the Montreal
Gas Co to have private Meters of our own
so as to have Gas every morning
like some half Dozen Tenants has it
in the Market & finding it so convenient
we would ask from your intelligent
Committee the permission for the Gas Co
to inter a pipe in the Cellar of the St. Laurence
Market on St. Dominique Street, there is one
on the St. Laurence Street for one part and
there should be one at the other end for the
other part; the Gas Co having replied that they
would do it at their expences providing the
Market Committee would permit them
and oblige yours

J. Porter, J. Harborneau
Jerdinand Leroux

Montreal Oct 8/84
To the Chairman and Members
of the Market Committee
Gentlemen

The undersigned having in the month of July last with the Clerk of St. Lawrence Market and which has already come under your notice. Suffered to some considerable extent. She begs respectfully to state that it having been admitted by the clerk of said Market that she on the aforesaid question was already occupying the place from which he removed her. That she had offered him payment for each place. And it being further more proven by witness in the Recorder's Court that he struck and placed at this place as not to be easily removed without damage. And it being further proven that your petitioners offered the other end of the stand to the said Clerk and the person whom he wished to place in the place before named having offered to occupy the other end of said stand, which your petitioners offered to clear and costs have cleared without any detriment to herself whatever. And the said Clerk having insisted on the said person taking the place chosen by him, making her back her wafers in on top of your petitioners goods and causing great damage thereto as proven by Constable Martine in his evidence in the Recorder's Court.

Your petitioners beg respectfully to
state that the said Clerk acted
in a somewhat arbitrary manner
in the matter

and it being furthermore proven
by the evidence of Mr. H. G. G. G.
in the Court before named that your
petitioners suffered on the day in
question by having her goods broken
and also by having her stand broken
up and her goods scattered around,
damages to the amount of twenty-five doll-
ars. She therefore humbly petitions you
to make her petition to the said amount
Being your kind consideration of
the petition she is

Your most obedient servant
H. G. G. G.

St. Lawrence Market. Arrears up to 1st Nov 1884

Emile Lavigne	12 13	Bal of a/c	\$ 76 77	Capable to pay
Ary W. Lamalice	16 11 17	"	420	"
G. Touineau	19 1/2	"	38 25	gone
B. Bardon	2	"	18 40	paying
W. Hamall & Co	35	"	59 40	judgment out
L. Heilbrown	27 1/2 22	"	18 80	gone
L. Jupanier	26	"	3 60	"
H. Vizina	26 1/2 27	"	14 56 4	"
				\$ 398.06

Arrears since 1st May 84

A. Fette	12 13	4 Weeks @ 440	\$ 1760	
P. Rondeau	5	1 " 320	320	
J. Laginard	2 1/2 8	14 " 180 1/2 Bal	2620	
J. Mousse	9 1/2 6	3 " 440	1320	
W. Shipple	10 1/2 9	1 " "	440	
J. Kellar	12	1 " 180	180	
P. L. Latteille	14 1/2 15	4 " 500	2000	
A. Martelle	18	1 " 180	180	
J. Latteille	26	2 " "	360	
J. Crowley	27	2 " "	360	
W. L. Brown	29	6 " "	1080	
W. Beauchamp	36 1/2 1	1 " 440	440	
D. Martelle	8	1 " 260	260	

113 20

\$ 511 26

A. Larin
C. S. R. M. 1885

J.P. Lawrence & Co.
Successors

\$ 51126

157-100-100

Montreal Nov. 17th 1884

To the Mayor and Aldermen of
the City of Montreal

Gentlemen

The undersigned, your
petitioner, has respectfully to state
"That she having suffered damage
to some extent, in a dispute about
her stall in St. Lawrence Market
which she had with the Clerk of said
Market; and she having forward-
ed a petition to the Market Committee
of this City, praying to be reimbursed
to the amount of damage which
she had suffered; the said Com-
mittee have as yet taken no defini-
te action in the matter

Your petitioner therefore prays
that you will give her case your
ample and kind Consideration
and has the honor to be

Gentlemen

Your most obedient Servant
Mrs. Caroline Croley

Pétition

Mrs Caroline Lowrey, tenant
in the St Lawrence Market
claiming justice of the law
of the Market Committee in
a dispute between herself & the
Clerk of the Market for
damages -

For the Mayor and
Aldermen of the City
of Montreal

Presented to Council 17 NOV. 1884
Presented and Granted 18

To the Mayor
Presented 18
Granted 18

A son Honneur le Maire
et aux Echevins de la cité de Montréal

Messieurs

J'ai l'honneur de vous
transmettre copie d'une résolu-
tion adoptée mardi le 18 courant
par l'association des bouchers
de la ville de Montréal:

Résolu, unanimement que l'attention
du Conseil de Ville soit attirée
sur la vente illégale en détail
des viandes de bouchers dans
cette ville contrairement aux
règlements et aux intentions
et dispositions des lois de cette
ville, et aux étirements des bouchers
qui peinent, à la ville des prime-
ties élevés comme loyer dans les
marchés, et de très fortes licences,
qui devraient leur assurer une
protection nécessaire et efficace
à leur commerce.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs

Votre très humble serviteur

Emile Lavigne

Sec. correspondant de
l'association des Bouchers

Montréal 24 Nov. 1884

Bureau's arrangements for
improvement of market by law

Presented to Council / Dec 18 84
Presented to Council / Dec 18

Presented to Council
Presented to Council

H. Larue
par sa signature

31 Dec. 84

Montréal, 23 Décembre 1884

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres
du Comité des Marchés.

Messieurs,
J'ai l'honneur de vous présenter humblement la présente requête pour vous prier de m'accorder une licence pour ouvrir et tenir un étal de boucher au No. 408, rue LaGauchetière.

Tout en vous priant que cet étal se trouvera dans une localité de quelques pieds en dehors des limites pourvues par la Loi, permettez-moi de vous rappeler que des étrangers ont déjà obtenu une licence dans de semblables conditions, et de vous prier d'accorder le même privilège à votre requérant
qui

qui a toujours demeure' à Montréal,
Il sera peut-être à propos de
mentionner que j'ai une bonne
expérience dans cette branche, ayant
déjà servi trois ou quatre ans sous
Monsieur St Charles, père.

Esant croire que vous acquiescerez
à ma demande et que vous
m'accorderez ma licence assez à
temps pour pouvoir bénéficier des
avantages que procure l'approche
des fêtes,

Je me souiscriis très respectueusement
Vot^{re} très humble et obéissant serviteur

Théodore LaRue

A.C.M.

49 St Constant.

A M^r. Le Maire et Chevaliers
de la City de Montréal

Messieurs

J'ai l'honneur de
vous informer que l'Union
des Abattoirs a pris possession
de la Montréal Abattoir ce jour
vingt quatre Novembre, et que
la Compagnie est prête à entrer
en négociation avec la ville pour
leur céder l'étendue de terrain né-
cessaire pour y établir le nouveau marché
avec animation immédiatement.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs votre humble serviteur

J. Bayard
Secrétaire

De l'Union des Abattoirs
de Montréal

Montréal 24
Novembre 1884

Mém. des abbés spanning Comis
by Louis Feltz Jermier 17th October
etc

Presented to Council / Dec 1884
Presented at Council 18

Presented to Markets
Presented at 2

Extract from Minutes of a meeting of the Market
Committee held on the 15 December 1884.

Resolved - That instruction be given to all the
clerks of the markets to strictly enforce the provision
of sections 11 and 12 of by-law No 131, viz: to
close the markets at the hours mentioned in
said sections and to prevent that no summer
or winter vehicle, box, barrell, provisions, animal,
forage, grain, produce or effects whatsoever or
article of trade generally brought to markets, be
left on said markets by any farmer, gardener, trader,
vegetable vender or other person, from the closing of said
markets till ten o'clock p.m.; to take the necessary
measures to compel all persons to conform to this rule;
to post, for that purpose, notices in different parts on the
market places, and to distribute circulars to persons bringing
provisions or articles whatsoever to be sold on said markets.

That said clerks be also instructed not to allow any
winter or summer vehicle which do not contain any
article, provision, produce, grain, forage, meat, poultry
or article ^{of trade} whatsoever to be placed on said markets.

That the chief of Police be in consequence required to give
the necessary assistance to said clerks in the carrying out
of the above instructions.

(Certified)

City Clerk

Montreal Dec 15/24

To the Chairman and members of the
Market Committee,
Gentlemen

I have taken
the liberty of addressing you in regard
to the suggestion of Alderman Robert
Offering to purchase the fixtures of
Stall 27 on Lawrence Market

I am willing to sell the fixtures for
the sum of fifty dollars as I stated
at the meeting on Friday. My scales,
hook, racks and other fixtures being
worth much more money than that

Trusting this will meet with your
kind consideration I am the honor to be

Your Obedt Servant
Mr Cornelius Crowley
Dec 15/24

Montreal November 26th 1884

To the Chairman and Aldermen of the Market
Committee

Gentlemen

We the undersigned butchers
of St. Ann's Market do respectfully
request, that you furnish some
means of conducting the smoke from
the stores in connection with our
stalls. similar to what you have granted
the Bonsecours Market.

And your petitioners will ever pray &c &c

William Pigeon

Edward. Charters

James Schorman

Alex. Bell from

Alphonse Malette

Geo. Nicholson

J. Dyer

F. Rousson

J. P. Goossens

E. Languedoc

Joseph Villeneuve

Geo. Demers

Crasper Versailles

Antoine Versailles

Alex. Carville

Adolphe Vézina

Michael McEbrane

Delphis Rivet

Alex. Munro

George Fischer

Naz. Versailles

Geo. Demers.

Alfred Bues.

J. Lafrance

A. S. Masterman

B. Leroux Junr.

Emis Malette

Joe Amier

W. Boudreau

Balance of 1881's matter
for 1882 paper

12 Dec. 1881
Wm. North, Chairman

À Son Honneur le Maire et
aux Élus de la Cité de Montréal

Monsieurs, Messieurs, Locataires
J'étant dans le Marché St. Anne, nous
prions respectueusement de vous bien accom-
-tenir le règlement ordonnant qu'on ne pourra
tenir dans la Cité de Montréal des étans privés
à une distance moindre que cinq cents toises
des marchés publics dans la dite Cité.

Montréal ce 29 Décembre 1854.

Edward Chanters

Louis Manette

Prosper Versailles

Joseph Villeneuve

Alphonse Malette

Alex. Munro

Jos. V. Briere

Adolphe Vallée

James O'Leary

William Ryan

Michael McShane

Louis Forest

Delphis Rivet

Alex Courville

Geo. C. Nichol

Pétition

des locataires du Marché
18^e Avenue demandant
à ce qu'il y ait règlement sur
la durée pour le plus
bénéficiaire de la loi.

Presented to Council 29 Dec 1884
Presented at Council 13

Referred to Markets
Layoffs 2

✓
✓

Alfred Brouil
Richard Lempereur
Joseph Dimey
George Fischer
M^r J. Verbalde
Commissaire Langueval
A. J. Maclellan

Downie & Lanctôt

Avocats,

à Montréal, 29 Décembre 1884

M^{rs} La cité de Montréal

Messieurs

Nous avons reçu instruction de M.

Hale ploumien -

de vous réclamer la somme de

\$ 330.00 étant pour son temps, comme surintendant
 des réparations faites aux marchés en l'année 1880 - 85 pour
 et de poursuivre en justice le recouvrement de cette somme, à défaut par vous
 de nous en faire remise avant samedi prochain.

Vos obéissants serviteurs,

Lettre. \$1.50

Dette 330.00

\$ 331.50

Downie & Lanctôt

Archives de la Ville de Montréal

No. 70 RUE ST. JACQUES.

Chairman of State
John J. Chamberlain

(11)

Traders

Yielded for the year ending 31st December 1884

	namely:	
Traders in Poultry, Eggs &c		\$ 2886.75
do in Fresh Meat including farmers		990.00
	Total	<u>\$ 3876.75</u>

New Stores.

5 1/2 Stores @ \$350. per annum would yield \$1925.00

The section proposed to be converted into stores
now yields.

Inside Cellars	\$ 383.60
- do - Weekly Stands	725.40
Confectionary Stands	208.00
1. Shop opening outside of building	156.00
1. do — do — do — do —	78.00 — \$1551.00

Difference \$ 374.00

There are 7 stands, and spaces for other stands, not occupied and for which there is no demand.

Memoir sur
l'usage
des
Villes & leur
étendue
ou
P. Bouché
de
Paris

Ordre

Proposé par l'Écuyer Roy que
Rapport soit fait au Conseil et l'effet
que l'ancien chemin transporté de
bois d'état au marché soit
accepté, et au cas qu'il y en
aurait de vacant, qu'ils soit
annoncé pour être loué par
soumission.

"Butter Stall"

"Butter" Stall"

Butter Stall"

86
|
84

Boys' Motion